



## REGLEMENT PARTICULIER DE LA COMPETITION DE KARTING « Trophée du Fair Play 2011 »

### ARTICLE 1. ORGANISATION

L'association Sportive KART PASSION, Vitesse 25 et l'ASK Moirans  
Organisent les 26 juin, 21 août et 4 septembre, une épreuve dénommée 5ème Trophée du Fair Play 2011.  
Sur le circuit de Moirans, Chalon sur Saône et sur le Circuit de l'Enclos  
Cette épreuve sera organisée conformément aux règlements sportifs et techniques national kart  
piste UFOLEP et au présent règlement particulier

### ARTICLE 2. LICENCES AUTORISEES

**La compétition est ouverte à tous les pilotes « kart piste », toutes licences pratiquants UFOLEP, en cours de validité, des pays de l'Union Européenne.**

- Moirans, Circuit Juracing Kart : 26 juin 2011. Droit d'engagement fixé à 50,00 € (Location transpondeur : 10 €)
- Châlon sur Saône, Circuit de Champforgeuil : 21 août 2011. Droit d'engagement fixé à 50,00 € (caution transpondeur 100€) à régler impérativement au plus tard le jour de la course auprès de l'organisateur l'Association Sportive KART PASSION
- Septfontaine, Circuit de l'Enclos : 4 septembre 2011. Droit d'engagement fixé à 60 € (repas compris)  
(Location transpondeur : 10 €)

### ARTICLE 3. CATEGORIES

Catégories et pneus autorisés :

**Mini 7-10 ans : VEGA CADETTI - 135 € TTC (poids : 90 kg)**

**Jeunes (Minimes, Cadets) 10-14 ans : Bridgestone YDS - 140 € TTC (poids : 115 kg)**

**Sport (Sans vitesse débutant) : Bridgestone YKC - 150 € TTC (poids minimum : 145 kg)**

**Super (Sans vitesse avec expérience) : Bridgestone YKC - 150 € TTC (poids : 160 kg)**

**Vitesse (125 Vitesse) : Bridgestone YKC - 150 € TTC (poids : 175 kg)**

**Un train de pneus pour toute la durée de la course (1 pneu de secours)**

**Le gérant de la piste aura un stock de pneus.**

Minimum de 5 pilotes par catégorie. Dans le cas où il y aurait moins de 5 coureurs dans une catégorie, les pilotes seraient rattachés, pour la journée, à la catégorie supérieure (sauf pour les catégories Mini - Jeunes et Vitesse)

**Prévoir un emplacement dans le Nassau pour le transpondeur : 2 trous de 9 avec un entraxe de 18 mm.**

### ARTICLE 4. DETERMINATION DU DEPART

1) par essais chronométrés, système utilisé : chronolec ou DSV Timing (chronométrage électronique)